
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 9 mars 2026

Résolution: CA26 22 0026

Déclaration pour souligner la Journée internationale des droits des femmes

Attendu que la Journée internationale des droits des femmes s'est tenue le 8 mars 2026 et avait pour thème « Générations deboutte »;

Attendu qu'en 2026, les inégalités et discriminations envers les femmes persistent, et que de nombreux défis demeurent à relever;

Attendu que la violence faite aux femmes constitue une réalité alarmante, avec des niveaux inacceptables de violence conjugale, de féminicides, de violences sexuelles et de harcèlement, et que nos organismes manquent de ressources pour sensibiliser la population et protéger les victimes;

Attendu que l'emploi demeure marqué par des inégalités de genre persistantes, qui se manifestent dans les conditions de travail, la rémunération, les perspectives de carrière et les retraites, sans oublier le travail invisible accompli par les femmes, encore trop souvent ignoré;

Attendu qu'il est nécessaire d'adopter une perspective intersectionnelle, reconnaissant que toutes les femmes ne sont pas égales entre elles et que les femmes trans, les femmes vivant avec un handicap, les femmes noires, autochtones et issues de groupes racisés ainsi que les personnes de la diversité sexuelle ou de genre sont d'autant plus frappées par les discriminations et les violences faites aux femmes;

Attendu que les avancées obtenues pour les droits des femmes se sont faites par la mobilisation des femmes, d'hier à aujourd'hui, et l'importance de reconnaître le travail essentiel porté par le mouvement féministe pour l'égalité, que ce soit dans le Sud-Ouest, à Montréal ou ailleurs dans le monde;

Attendu que l'Arrondissement du Sud-Ouest désire souligner la vie et l'implication communautaire de Micheline Crompt, militante féministe qui a œuvré pendant des dizaines d'années dans Pointe-Saint-Charles au sein de Madame prend congé et d'organismes de soutien aux femmes autant que pour la création de ressources comme la Petite Maison sur Laprairie, qui nous a quitté le 9 décembre dernier;

Attendu que madame Crompt était une alliée inconditionnelle des femmes par sa ferme conviction que le développement de la littératie et l'accès à la formation tout au long de la vie pour toutes est un levier clé de lutte aux inégalités et d'émancipation.

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Catherine Houbart, Élise Tanguay, Nicolas Jolicoeur et Jonathan Burnham

ET RÉSOLU :

Que l'Arrondissement du Sud-Ouest souligne la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2026 et encourage les organisations et les citoyennes et citoyens à privilégier l'égalité en tout et pour toutes et tous;

Que l'Arrondissement du Sud-Ouest s'engage, par ses embauches et ses politiques, à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans une perspective intersectionnelle;

Que l'Arrondissement du Sud-Ouest honore la mémoire de Micheline Crompt en recommandant d'ajouter son nom à la banque Toponym'Elles de la Ville de Montréal, qui met en valeur la contribution des femmes à notre histoire, et en ciblant des opportunités de reconnaissance toponymiques dans l'Arrondissement du Sud-Ouest et dans Pointe-Saint-Charles;

Que l'Arrondissement du Sud-Ouest travaille de concert avec ses partenaires pour appuyer des initiatives communautaires qui assurent la prévention des violences faites aux femmes et contribuent à mettre en place des mesures favorisant l'égalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.08

Véronique FOURNIER

Mairesse d'arrondissement

Daphné CLAUDE

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 11 mars 2026